

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 14 (1956)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'activité de ces groupes, dont seuls les abus de puissance seraient condamnables. Mais la question n'est-elle pas précisément de savoir pourquoi les députés sont sensibles à de telles menaces ? Ainsi posé le débat dépasse le cadre de la politique économique : c'est tout le problème du régime politique et de la structure de l'Etat qui est en cause. De cette faiblesse de l'appareil gouvernemental, devant les intérêts coalisés, les institutions portent sans doute une bonne part de responsabilité : mais il serait vain de considérer que leur réforme produirait à elle seule une modification radicale de la situation.

Analysant l'action des groupes d'intérêt en France, l'un des meilleurs connaisseurs étrangers de la vie politique française a insisté sur la responsabilité des Français eux-mêmes dans ce déchaînement des intérêts particuliers — responsabilité dont il serait injuste de se décharger simplement en vouant au blâme ceux que l'on a choisis et que l'on s'efforce d'influencer ¹. Encore qu'amicale, la leçon est dure, mais elle pose bien le problème central et en termes de portée générale : dans une démocratie, la perméabilité aux intérêts particuliers de l'appareil gouvernemental est étroitement fonction de l'attitude politique générale du peuple.

¹ WILLIAMS PHILIP : *Politics in post-war France*, p. 341.

Confiez
vos assurances
à la

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

fondée en 1895, sur l'initiative
de la Société industrielle et
commerciale de Lausanne.